

Mairie des 1er et 7ème arrondissements

**INFORMATION AU
CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS
DE LA MAIRIE DU PREMIER SECTEUR**

47-Additif

R22/96/1S-22 - Mairie 1-7

MAIRIE DES 1ER ET 7EME ARRONDISSEMENTS - INFORMATION - Versement de la parole des habitants et usagers (commerçants, grossistes, associations, ...) de Belsunce, élaborée à l'occasion d'ateliers collectifs d'implication citoyenne, au registre de la concertation publique sur le projet de réaménagement de la place de la Providence.

Place de la Providence : un projet ancien de la métropole Aix-Marseille-Provence

L'aménagement de la place de la Providence située derrière la bibliothèque de l'Alcazar est un projet de longue date financé par la métropole Aix-Marseille-Provence et mis en œuvre par la Soleam.

Ce projet de requalification vise à supprimer le parking actuel pour laisser place à un espace public de qualité et piéton.

Les modalités de concertation réglementaires ont été définies par une délibération métropolitaine dès 2017.

(Extrait des registres des délibérations du Conseil de la métropole Aix-Marseille-Provence, séance du 30 mars 2017 : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-place-providence/voir?arrete=931>)

La providence en 2022 : un espace public à aménager avec les habitants et les usagers de Belsunce

En décembre 2020, la Mairie des 1er et 7ème arrondissements et la Ville de Marseille, en partenariat avec la métropole Aix-Marseille-Provence et son opérateur la Soleam, se saisissent de ce projet qui existe depuis 2010, en portant trois nouvelles ambitions :

- faire sortir ce projet dans le cadre de mise en oeuvre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA),
⇒ <https://www.ampmetropole.fr/projet-partenarial-d-amenagement> ;
- permettre l'aménagement d'un espace public de qualité dans un quartier où les espaces verts et accueillants font tellement défaut dans une démarche de transition écologique et de développement durable pour faire de Marseille une ville plus juste, plus verte et plus démocratique,
⇒ <https://www.marseille.fr/logement-urbanisme/logement/pour-un-centre-ville-historique-resilient-marseille-en-2030> ;
- Engager avec les habitants et les usagers, dont les commerçants de gros, les commerçants de détail, les associations et les pôles d'emplois du quartier, un processus d'implication citoyenne accompagné par la collectivité pour construire ensemble l'avenir de Belsunce.

La Mairie 1-7 et la Ville de Marseille soutiennent une implication citoyenne au-delà de la concertation réglementaire

En partenariat avec la Métropole et la Soleam, la Ville de Marseille et la Mairie des 1er et 7ème arrondissements s'engagent à mettre en place les conditions permettant aux habitants et aux usagers de Belsunce de prendre la parole sur l'avenir de leur quartier, et sur le projet d'aménagement de la place de la Providence.

Pour que chacune et chacun puisse donner son avis :

- La Mairie du premier secteur accompagne la concertation réglementaire en accueillant, du 1er au 30 juin 2022, dans ses locaux (61 la Canebière 13001) :
 - l'exposition publique (Avis de concertation : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-place-providence/voir?avis=931>) ;
 - le registre de concertation (une version numérique est également accessible : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-place-providence>) ;
 - 4 demi-journées de permanence de la Soleam ;
 - 4 demi-journées supplémentaires de permanence menées par les agents de la Mairie 1-7 : Mercredi 22 juin 9H-12H ; Jeudi 23 juin 14H-17H ; Mardi 28 juin 14H-17H ; Jeudi 30 juin 9H-12H.
- La Mairie du premier secteur prend part à la démarche d'implication citoyenne commanditée par la Soleam en répondant aux besoins logistiques des ateliers collectifs menés par l'ADEUS, prestataire de concertation, et surtout en participant à ces ateliers. A ce jour, plusieurs ateliers collectifs d'implication citoyenne ont réuni des commerçants, des habitants et des enfants des écoles du quartier ont eu lieu, d'autres ateliers sont programmés.
- Les élus de la Mairie du premier secteur et de la Ville de Marseille, ainsi que les services de la Ville de Marseille, participent aux ateliers et sont accessibles à la discussion et à l'échange pour les habitants et les usagers de Belsunce.

Ces multiples échanges, aujourd'hui encore en cours, portent essentiellement sur les enjeux suivants :

- un quartier commerçant qui continue à s'affirmer : accompagner les grossistes et les commerçants face aux difficultés qu'ils rencontrent;
- un quartier plus aéré pour les habitants : faire face au manque d'espaces publics, verts, frais et accueillants;
- un quartier moins embouteillé : accompagner l'évolution des mobilités (circulations motorisées et actives, stationnements, livraisons).

Faire entrer la parole citoyenne dans les institutions

Porter la parole citoyenne dans les institutions pour qu'elle devienne réalité est un exercice difficile dont notre République a tant besoin.

La Mairie des 1er et 7ème arrondissements dépose officiellement les paroles citoyennes élaborées lors des ateliers collectifs, et directement écrite de la main des habitants et des usagers, mais aussi dessinées par les enfants des écoles du quartier, sans les changer ni les reformuler, au registre numérique de la concertation publique sur le projet de réaménagement de la place de la Providence.

LA MAIRE D'ARRONDISSEMENTS
Sophie CAMARD

COMMISSION : VILLE EN TRANSITION (VET)
